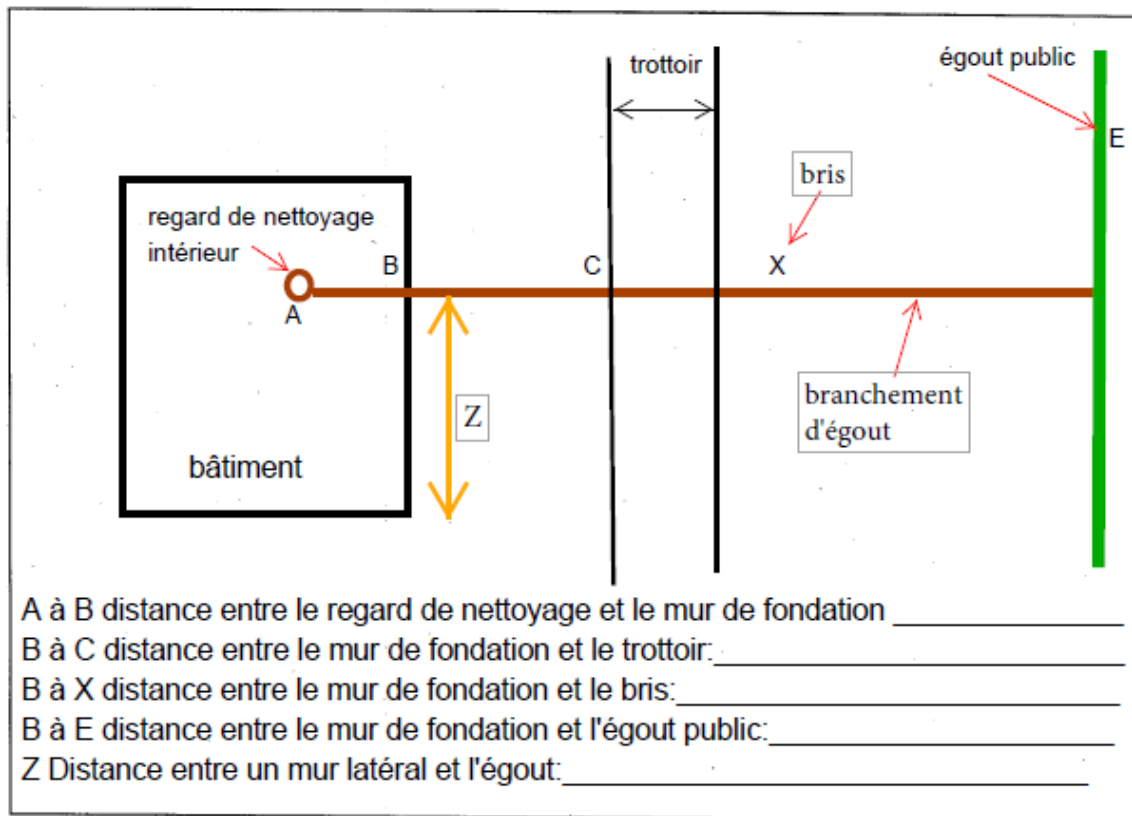


Division des études techniques
201, avenue Laurier Est, 5^e étage
Montréal (Québec) H2T 3E6

DEMANDE DE TRAVAUX CORRECTIFS – Règlement 20-030
EXEMPLE DE CROQUIS ET INFORMATIONS REQUISES

Afin de vous éviter des délais inutiles dans le traitement de votre demande et de faire revenir à votre domicile l'entreprise que vous avez choisie, veuillez fournir toutes les mesures indiquées dans le croquis type suivant. De plus, l'adresse, la date et les chainages doivent apparaître sur la vidéo de l'inspection caméra. Tout croquis avec des informations manquantes sera retourné au requérant.



Ce document est seulement un exemple. Le croquis qui sera transmis doit obligatoirement être signé par le responsable de l'inspection et daté.

Un marquage à la peinture de l'emplacement du bris, sur la chaussée ou le trottoir, sera demandé par le représentant de la Ville.

Pour des questions seulement, veuillez faire parvenir un courriel à etudestechniques.pmr@montreal.ca
Pour l'analyse de votre dossier, faire parvenir tous vos documents à: pmr_aqueductp@montreal.ca